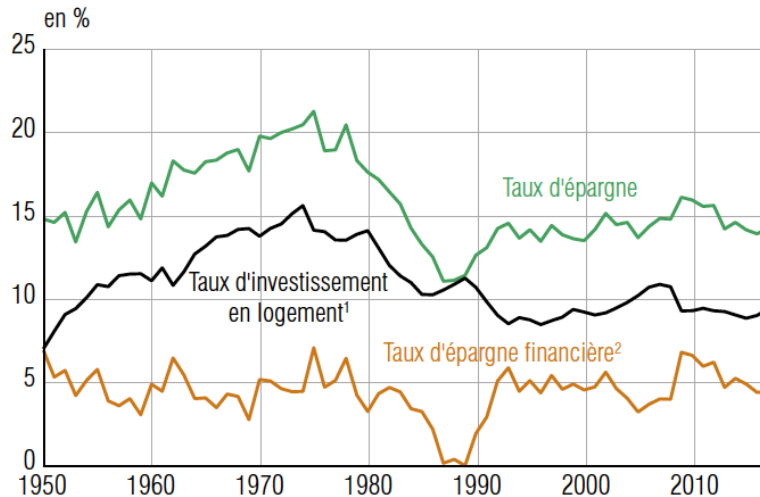


Sujet :

Faut-il décourager l'épargne ?

Document 1 : taux d'épargne des ménages de 1950 à 2017 (extrait de : INSEE, *Tableaux de l'économie française 2019*)



1. Rapport entre la formation brute de capital fixe des ménages et le revenu disponible brut. 2. Rapport entre la capacité de financement des ménages et le revenu disponible brut.

Source : Insee, *comptes nationaux, base 2014*.

Document 2 : J. M. Keynes (1936), *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, chapitre 24, extrait (traduction par Jean de l'Argentaye en 1942)

On justifiait jusqu'ici une certaine élévation du niveau de l'intérêt par la nécessité de fournir à l'épargne un encouragement suffisant. Mais nous avons démontré que le montant effectif de l'épargne est rigoureusement déterminé par le flux de l'investissement et que l'investissement grossit sous l'effet d'une *baisse* du taux de l'intérêt, pourvu qu'on ne cherche pas à le porter au-delà du montant qui correspond au plein emploi. La politique la plus avantageuse consiste donc à faire baisser le taux de l'intérêt par rapport à la courbe de l'efficacité marginale du capital jusqu'à ce que le plein emploi soit réalisé.